

Rentrée scolaire 2015-2016 !



En rang

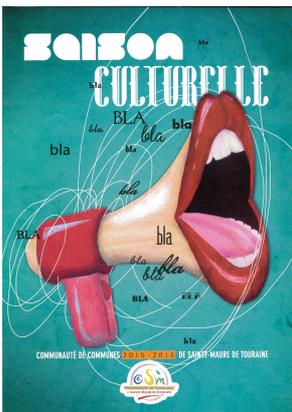


Départ des élémentaires



La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose de nombreux spectacles et animations.

Son programme culturel est disponible en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.



AGENDA

Conseil municipal

6 novembre à 20h00
Salle du conseil - mairie

Portes ouvertes bibliothèque portail numérique

Samedi 7 novembre à 10h30
(voir page 4)

Cérémonie du 11 novembre

à 9h45 avec les pompiers de Thilouze - devant la mairie
suivi d'un vin d'honneur au « Madison »
(voir page 4)

Concours de belote

Samedi 14 novembre à 13h30
Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'Age d'Or
(voir page 4)

Concert

Dimanche 15 novembre à 14h30
Salle « Les Albizzias »
par l'Union musicale de Sainte Maure de Touraine - Gratuit

Soirée couscous

Samedi 21 novembre à 19h30
Restaurant « Le Tourne Bride »

Marché de Noël

Dimanche 29 novembre de 10h00 à 18h00
Salle polyvalente

Organisé par le Réveil de Villeperdue
(voir page 4)

La mairie sera fermée exceptionnellement le lundi 2 novembre

ASSAINISSEMENT

Redevance :

prélèvement possible

Cette facturation semestrielle peut désormais être réglée par prélèvement. Celui-ci s'effectuera en 2 fois pour chaque semestre à un mois d'intervalle.

Si vous êtes intéressés, adresser vous au secrétariat de mairie muni d'un RIB pour signer l'avis de prélèvement SEPA avant le 31 octobre.

Dysfonctionnements récurrents

Le réseau d'assainissement collectif ne doit recueillir que les **eaux usées**. Les déchets (type serviettes hygiéniques., lingettes...) ne doivent, en aucun cas, être jetés dans ce réseau au risque de créer des dysfonctionnements notoires.

Merci de veiller à respecter ces consignes pour le confort et le respect de chacun.



EAU POTABLE

Tarifs au 1er janvier 2016 : + 1 %

Les tarifs de la surtaxe communale eau potable, applicable au 1^{er} janvier 2016, sont les suivants :

- 31 €/an pour la part fixe
- et 0,39 €/m³ pour la part variable.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nouveau rappel au civisme

Les déjections canines jonchent toujours les trottoirs malgré l'arrêté municipal pris obligeant tout responsable de chien à ne pas laisser de déjections canines sur l'espace public ! Cet arrêté stipule la mise en place de bornes canines sur la commune et rappelle aussi que tout contrevenant à ces dispositions peut être redevable d'une amende.



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC

AFFAIRES SCOLAIRES

121 élèves répartis en 5 classes

L'équipe enseignant, inchangée, a en charge :

classe 1 – 17 Petite Section et 11 Moyenne Section / **classe 2** – 8 Moyenne Section et 20 Grande Section / **classe 3** - 14 CP et 9 CE1 / **classe 4** - 16 CE2 / **classe 5** – 12 CM1 et 14 CM2 .



Projet intercommunal d'orchestre à l'école

Ce projet, sur 2 ans, en coordination avec l'Ecole de Musique Intercommunale, pour lequel seule l'école de Villeperdue a répondu favorablement, est amorcé pour cette année scolaire Il s'agit d'une découverte d'instruments pour les CM1-CM2 avec une progression tout au long de l'année.

Budget école 2015-2016 : achat photocopieur, dotation fournitures et coopérative scolaire.

Les enseignants ont fait le choix d'investir dans un photocopieur pour le côté « maternelle » dont le coût est imputé sur 2 années budgétaires.

Au vu des dépenses nécessaires engagées pour organiser les Nouvelles Activités Périscolaires, les élus maintiennent les montants de 2014-2015 pour la coopérative scolaire soit 4 € par élève ; la dotation pour les fournitures scolaires est augmentée de 1,5 % soit 56,30 € par élève

Dotation d'ordinateurs

Le centre des impôts offre la possibilité de récupérer gratuitement des unités centrales d'ordinateurs pour l'école. Ainsi, les élus ont fait la demande de 6 unités après avoir eu la confirmation que le Centre d'Appui et de Ressources Multimedia (CARM) gèrera leur installation et leur mise en route.

Sécurité aux abords école : incivilités et imprudences

Des infractions concernant le stationnement des véhicules sont à déplorer (sur la chaussée, à cheval sur le trottoir voire sur le passage piéton...) ! Des places de stationnement existent aux abords de l'école, aussi bien côté mairie que côté Godinière, et leur utilisation est synonyme de respect pour tous !



SERVICES PÉRISCOLAIRES

Démarrage des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

L'organisation des NAP a été présentée aux parents le 9 septembre et les activités ont débuté dès le 14 septembre. 86 enfants, répartis en 6 groupes par niveau d'âge, participent à ces NAP qui sont gratuites et non obligatoires. Les activités proposées sont culturelles, récréatives ou sportives. L'inscription se fait pour chaque période située entre les vacances scolaires. Informations disponibles en mairie et consultables sur :

www.villeperdue.fr onglet « Vie scolaire » - rubrique « NAP »

Fréquentation stable des services de garderie et cantine

A l'avenir, ce bilan financier devrait rester stable pour la cantine mais la mise en place des NAP va assurément diminuer les recettes liées à la garderie.

Les tarifs pour l'année scolaire 2015-2016 sont :

- Repas enfants : **3,23 €** (3,20 € 2014-2015 impact de la hausse du prestataire)
- Repas adultes: **3,90 €** (3,86 € 2014-2015)
- ½ heure de garderie : **0,80 €** (idem 2014-2015)



INTERCOMMUNALITÉ

Un délégué intercommunal supplémentaire.

La loi a modifié la représentativité des communes au sein des intercommunalités. Ainsi, le Conseil communautaire, lors de sa réunion du 29 juin, a acté le passage de 28 à 35 délégués. Arlette DUCHÊNE, est désigné, selon l'ordre du tableau du conseil municipal, 3ème délégué intercommunal.

PERSONNEL COMMUNAL

Adjoint technique : ménage

Karine GONZALEZ a été embauchée en septembre en contrat aidé.

Adjoint administratif

Rosereine GAUTRON, secrétaire de mairie depuis avril 1977, partira en retraite en février 2016.

Murielle ARRAULT viendra renforcer le secrétariat de mairie dès le 2 novembre prochain.



COFIROUTE ET PASSAGE GRANDE FAUNE

Cet ouvrage en construction sur l'autoroute A10 est en lien avec celui créé sur la LGV SEA dans un souci de continuité écologique. Situé sur Villeperdue (secteur du Bry) et Sorigny, ce passage constitue un suivi logique pour la circulation des animaux type cerfs, chevreuils, sangliers et petits mammifères. Le planning de ces travaux a été ainsi arrêté : 2014 - études et procédures, 2015 - travaux préparatoires, 3^{ème} trimestre 2015 et 2016 - travaux. La mise en service est donc prévue pour début 2017. Les camions desservant le chantier emprunteront le péage d'autoroute de Sorigny, la voie communale n°18 sur Sorigny pour rejoindre la route de Lassy juste en amont du chantier. Une adresse mail pour tout type de question est disponible pour tous :

A10-BasBry@vinci-autoroutes.com

TRAVAUX COMMUNAUX

Aménagement sécurité rue du Carroi du Vignau

Suite à la réunion de proximité sur ce secteur et au vu de la vitesse excessive de circulation de véhicules sur cette voie, des coussins berlinois vont être posés prochainement. Un cheminement piéton a, d'ores et déjà, été aménagé en lieu et place de l'espace enherbé vers le lotissement « les Varennes » avec l'apposition de poteaux de protection.



Aménagement sécurité route du Chêne Parapluie

Là aussi, des solutions pour corriger la vitesse excessive de circulation de véhicules sont étudiées. A l'instar de ce qui a été fait à la Genêtelle, un projet global d'aménagement sécurité a été présenté aux élus par l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) en tenant compte de la largeur nécessaire aux passages d'engins agricoles, des camions et l'apposition de zones d'évitement. Un relevé topographique a déjà été effectué par GEOPLUS pour un montant de 980 €HT. Lorsque le projet sera voté par le conseil municipal, une consultation pour la maîtrise d'œuvre va être lancée ainsi qu'une présentation aux riverains.

Local technique communal

Une plateforme pour installer le bungalow, les travaux de raccordement d'assainissement, l'aire de lavage et le parking vont être réalisés par M.LARCHER pour 12 125 €HT sans l'option parking qui est différée.

Travaux éclairage public

Une rénovation et un complément d'éclairage public à LED impasse du sabot ainsi qu'au coin de l'impasse du vieux bourg ont été effectués par INEO pour 7 781 €HT. Une subvention du Syndicat Intercommunal d'Electricité d'Indre et Loire, estimée à 3 800 €, a été demandée en parallèle.

Réhabilitation des logements locatifs impasse du Vieux Bourg (LL1)

Suite à l'appel d'offres lancé pour la 1^{ère} tranche de la réhabilitation des LL1, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot maçonnerie – AUBERT-GUIET pour 50 642,64 €HT

Lot plâtrerie – MOIRIN pour 21 749,50 €HT

Lot Electricité Chauffage – CLAVEAU pour 39 789,90 €HT

Lot Carrelage – LEFIEF pour 24 387,00 €HT

Lot Peinture papier peint – CHUDEAU pour 27 178,53 €HT

3 lots ont été déclarés infructueux : charpente-couverture, menuiserie et plomberie. Ces lots font l'objet d'une nouvelle consultation en cours d'examen.

Réparation de la toiture de la salle polyvalente

L'apparition de nouvelles fuites, dues aux infiltrations d'eaux pluviales constatées dans cette salle, nécessite l'intervention de l'entreprise SMAC sur cette toiture début novembre pour un montant de 3722 €TTC.

Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP)

Cet agenda de travaux d'accessibilité programmé, initié et suivi par la Communauté de Communes et le cabinet ASCAUDIT, a été adressé à la Préfecture courant septembre conformément au calendrier imparti.

MIGRANTS

Nul ne peut être insensible à la tragédie qui s'opère, la question d'accueil des migrants a donc été abordée par le conseil municipal. Or l'accueil physique n'est qu'une face du problème et l'accompagnement social à mettre en parallèle est tout aussi fondamental. La commune n'a pas de logement disponible ni de volet social à proposer. L'association des maires, interrogée sur ces mesures d'accompagnement, n'a pas de réponse concrète dans l'immédiat.

RENCONTRE JEUNES

Rencontre du 19 septembre

Le 19 septembre dernier, la commission jeunesse a rencontré les jeunes villeperduisiens venus énoncer leurs projets ou désirs au sein de la commune. Il s'agissait essentiellement de lycéens qui souhaitent avoir un local, un point « accueil jeunes », améliorer les transports ou mettre en place un covoiturage... Autant de suggestions qu'ils doivent étudier afin de faire des propositions plus concrètes aux élus. Ces derniers sont ravis de cette première prise de contact et restent dans l'attente d'une nouvelle date à l'initiative des jeunes pour développer ces projets.



Le 19 septembre dernier, la commission jeunesse a rencontré les jeunes villeperduisiens venus énoncer leurs projets ou désirs au sein de la commune. Il s'agissait essentiellement de lycéens qui souhaitent avoir un local, un point « accueil jeunes », améliorer les transports ou mettre en place un covoiturage... Autant de suggestions qu'ils doivent étudier afin de faire des propositions plus concrètes aux élus. Ces derniers sont ravis de cette première prise de contact et restent dans l'attente d'une nouvelle date à l'initiative des jeunes pour développer ces projets.

11 NOVEMBRE

Commémoration

à 9h45

Rassemblement devant la mairie



Revue des sapeurs-pompiers du centre « Le Balzac » suivie d'un vin d'honneur servi par le « Madison »

Bibliothèque Municipale
"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Portes ouvertes Portail numérique

Venez découvrir un nouveau service gratuit accessible avec votre adhésion à la bibliothèque.

Samedi 7 novembre
de 10h30 à 12h00



Un portail numérique appelé "Nomade" permet aux adhérents de la bibliothèque d'accéder **gratuitement**, à partir de leur ordinateur domestique, à :

- ◆ un fonds de 2 500 films,
- ◆ plus de 5 000 livres, BD,
- ◆ ainsi qu'à des outils de formation : langues étrangères, code de la route...



Les **enfants** peuvent avoir aussi leur espace numérique dédié sur ce portail : films, jeux...

AGE D'OR

Concours de belote

Le club de l'Age d'Or vous convie à son concours de belote en équipe **samedi 14 novembre à partir de 13h30** salle « Les Albizzias ».



De nombreux lots vous attendent...
Contact Mme MARIONNI
02 47 26 12 11

RDV

Marché de Noël

Dimanche 29 novembre
de 10h00 à 18h00

Salle polyvalente

En 2014 l'association « Réveil De Villeperdue » dite « RDV », a remplacé l'exposition artisanale « Les Automnales » par un marché de Noël. Le succès de cette 1ère édition a conduit à renouveler cette manifestation en 2015. Soucieux de conserver le caractère culturel et de maintenir ainsi l'esprit des « Automnales », les bénévoles du RDV s'attachent à réunir en priorité des exposants proposant des produits d'origine artisanale et de terroir. Le public trouvera de quoi se restaurer sur place et profiter pleinement de cette journée de fête à Villeperdue.

Emplacement à 2,50 €/m à réserver au plus tard pour le 30 octobre 2015 au 06 10 14 94 67



BADMINTON

Nouvelle association

Samedi 5 septembre à 18h30

L'Association Badminton Villeperdue est créée. Petits et grands, rendez-vous est donné chaque **mercredi de 18h00 à 22h00, samedi de 10h00 à 12h00 et dimanche de 10h00 à 12h00** - salle polyvalente.

Tous les niveaux sont représentés, le créneau du samedi matin étant réservé au perfectionnement avec des entraînements spécifiques.

Bonne humeur et convivialité rythment ces rencontres.

Contact au 06 50 51 54 27 - JL.Rodrigues, président ABV



Association Badminton Villeperdue